

BUREAU SYNDICAL DU 20 JUIN 2023 - 10H00
A SAINT PIERRE DE VASSOLS

L'an deux mille vingt-trois, le vingt juin à dix heures, le Bureau Syndical régulièrement convoqué en date du 12 juin 2023, s'est réuni en session ordinaire à la salle Hélène LAUGIER à Saint Pierre de Vassols, sous la présidence de Madame Jacqueline BOUYAC, Présidente.

Nombre de membres du
Bureau
En exercice : 18
Présents et représentés
(mini 10) : 11
Quorum atteint

Nombre de voix
En exercice : 108
Présentes : 59
Exprimées par pouvoirs : 4
Total : 63

Membres présents :

1 représentant du Conseil régional Sud Provence-Alpes-Côte-D'azur (porteur de 9 voix) : Jacqueline BOUYAC

2 représentants du Conseil départemental du Vaucluse (porteurs chacun de 8 voix) : Myriam SILEM, Sophie RIGAUT

2 représentants des EPCI (porteurs chacun de 4 voix) : Corinne FREYCHET (CCVS), Gérard RAINERI (CCVV)

2 représentants des communes du Conseil de Massif (porteurs chacun de 7 voix) : Michel JOUVE (Flassan), Jean-Pierre RANCHON (Sault)

3 représentants des communes (porteurs chacun de 4 voix) : Serge ANDRIEU (Carpentras), Frédéric ROUET (Villes sur Auzon), Sandrine RAYMOND LUCARINI (Saint Pierre de Vassols)

1 membre excusé ayant donné pouvoir : Valérie MICHELIER (Caromb) pouvoir à Frédéric ROUET (Villes sur Auzon)

Membres du Conseil de Massif invités présents : Alain CONSTANT (Bedoin)

Membres absents/excusés : Georges BOTELLA, Bénédicte MARTIN (Région), Christian MOUNIER (Département), Jérôme BOULETIN (Cove), Alexandre ROUX (Entrechaux), Ghislain ROUX (Malemort du Comtat), Frédéric TENON (Malaucène), Roland RUEGG (Brantes) Eric MASSOT (Saint Léger du Ventoux), Cyril FALQUES (Aurel), Thierry THIBAUD (Savoillans)

Participaient également à la réunion : Ken REYNA (Directeur du PNR Mont-Ventoux), Virginie RASPAIL, Catherine FAYOT, Christian ROECK (PNR Mont-Ventoux), Sébastien NINON (Région PACA)

Secrétaire de séance : Monsieur Frédéric ROUET est nommé secrétaire de séance.

**CONVENTION DE CONSTITUTION DE SERVITUDE ENTRE ENEDIS ET LE
SYNDICAT MIXTE DE GESTION DU PARC NATUREL REGIONAL DU MONT-VENTOUX**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du Comité syndical n° CS DEL 2021/09/21/10 en date du 21 septembre 2021, autorisant le Bureau syndical à prendre toute décision concernant la préparation, la passation et l'exécution de toutes conventions dont les engagements financiers qu'elles comportent pour le syndicat mixte sont inférieurs à 10 000 € HT,

Vu la convention passée par un acte sous seing privé en date du 24 septembre 2020, entre la société ENEDIS et le SMAEMV, par laquelle, le SMAEMV devenu Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional du Mont-Ventoux, propriétaire des parcelles et bâtiment d'exploitation avec diverses dépendances, terrain contigu et non attenant figurant au cadastre (section B 0147, 0148 et 0149 lieu-dit Saint Agricol), confère à Enedis des droits plus étendus que ceux prévus par l'article L.323-4 du Code de l'Énergie, et qui stipule au paragraphe 7 – Formalités « La présente convention...pourra être authentifiée, en vue de sa publication au service de la Publicité Foncière, par acte notarié, les frais dudit acte restant à la charge d'Enedis ».

Il convient donc d'authentifier ladite convention par acte notarié, en créant une servitude. La convention seule ne suffit pas.

Par ailleurs, comme indiqué dans le projet, cette servitude donne droit à une indemnité unique et forfaitaire de 41,00 EUR.

Le Bureau Syndical,

Oui l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents,

Soit : Membres en exercice : 18 – Présents : 10 - Pouvoirs : 1 – Votants : 11

Suffrages exprimés : 63 – Pour : 63 - Abstention : 0 – Contre : 0

- Approuver le contenu du rapport et de la convention de servitude annexée ;
- Autoriser Madame la Présidente ou son délégataire à signer la présente convention et toutes les pièces subséquentes.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits

Pour extrait certifié conforme

**La Présidente
du Parc naturel régional du Mont Ventoux
Conseillère Régionale**

Jacqueline BOUYAC